Nations Unies S/2005/211



Conseil de sécurité

Distr. générale
30 mars 2005
Français
Original: anglais

Lettre datée du 29 mars 2005, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1584 (2005) du Conseil de sécurité concernant la Côte d'Ivoire, au paragraphe 7 de laquelle le Conseil m'a prié de nommer, en consultation avec le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire, pour une période de six mois, trois experts au plus, possédant les compétences nécessaires à l'exécution du mandat défini dans le même paragraphe.

En conséquence, je souhaite vous informer que, compte tenu des exigences énoncées dans la résolution 1584 (2005), j'ai désigné les trois experts suivants :

1. Gilbert Charles Barthe (Suisse)
2. Atabou Bodian (Sénégal)
3. Alex Vines (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

J'ai également choisi M. Bodian pour présider le Groupe d'experts.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire porter ces informations à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

05-28922 (F) 300305 300305